

L'Escouade Marteau pourrait débarquer à Notre-Dame-du-Portage

Gilles LEBEL • gilles.lebel@hebdosquebecor.com

Se disant exaspéré par ce qu'il qualifie de « manque de transparence totale et flagrante » de la part du maire Louis Vadeboncoeur dans le projet de réalisation d'un réseau d'eau potable au centre du village de Notre-Dame-du-Portage, le contribuable André Plourde menace de se rendre jusqu'à l'Escouade Marteau pour qu'éclate toute la vérité dans ce dossier qu'il qualifie de « scandaleux ».

L'ex-député conservateur, aujourd'hui à la retraite, n'en revient tout simplement pas de la qualité et de l'exactitude de l'information que feraient circuler et le maire Vadeboncoeur et les gens de son entourage favorables au projet.

« On tente de nous enfoncer dans la gorge un projet d'aqueduc dont les coûts ne reposent que sur des approximatifs et dont les subventions gouvernementales n'ont même pas été confirmées par écrit », de s'insurger André Plourde, qui dément également les affirmations du maire Vadeboncoeur en ce qui concerne la qualité et la quantité d'eau souterraine qu'on retrouverait au Portage pour alimenter ce réseau d'aqueduc.

Vœux du maire

De retour de vacances au début de l'année 2012, André Plourde dit avoir fait le saut en prenant connaissance du mot du maire dans le bulletin municipal de janvier.

« Dans la première page de l'Info-Portage, le maire mentionne ce qui suit : « Le montant à la charge de la municipalité, devant être financé par un emprunt à long terme, serait d'environ 1 200 000 \$. Le 25 % de l'emprunt sera financé par une taxe sur l'ensemble des immeubles imposables de la municipalité. Ce 25 % correspond à environ 23 \$/an pour chaque tranche 150 000 \$ d'évaluation foncière. »

Pas plus loin qu'en page 2 de la même publication, on parle maintenant de 23,18 \$, tout en omettant de parler du 8,56 \$ du 150 000 \$ d'évaluation foncière pour financer la portion intitulée « coûts d'exploitation ». On ne parle plus de 23 \$/année pour chaque tranche de 150 000 \$, mais bien de 31,74 \$. Et c'est sans compter d'autres dépenses qui seront ajoutées au bas de la facture », d'indiquer André Plourde.

Taxes municipales

Mais ce dernier nous parle de son compte de taxes de 2012 pour expliquer la goutte qui a fait déborder le vase. « Mon compte est passé de 3 318 \$ à 3 496 \$ (+5,37%) et ce, malgré une diminution de services en regard à la fréquence de la cueillette des ordures et la disponibilité d'un conteneur pour les déchets de gros gabarit derrière l'édifice municipal. »

André Plourde affirme que l'imposition d'une nouvelle charge fiscale à l'ensemble des contribuables du Portage aura des effets néfastes sur plusieurs retraités propriétaires de résidences modestes. « Je pourrais vous nommer au moins trois ou quatre résidents qui seront forcés de mettre leur propriété en vente avec l'arrivée d'une nouvelle taxe pour ce réseau d'eau potable », nous dira celui qui dénonce la hausse effrénée des taxes au Portage depuis le début du nouveau millénaire. « En 2000, je payais 2 180 \$ de taxes par année et aujourd'hui, je suis rendu à 3 496 \$, avec des services en moins. »

Demande au ministre

En réponse à l'assemblée du 12 janvier dernier, alors qu'il était hors pays, où la municipalité avait alors avancé de nouveaux chiffres sur ce projet de réseau d'eau potable, André Plourde fera connaître l'autre version de ce projet, qu'il prétend truffé de chiffres faux et irréalistes, en plus de dénoncer des aberrations comme ce montant de 1 800 \$, pris à même les taxes des gens du Portage, pour payer le cachet du modérateur engagé par la municipalité pour diriger cette rencontre d'information.

En ce sens, il tiendra une rencontre de presse le lundi 13 février prochain, à la Salle Témiscouata de l'Hôtel Universel à 9 h, où, en compagnie d'une cinquantaine de personnes, dont deux conseillers municipaux du Portage et du député Jean D'Amour, il parlera du projet « irréaliste » du maire Vadeboncoeur.

André Plourde en profitera alors pour remettre au député D'Amour, une lettre à l'intention du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), pour que ce dernier exige la tenue d'une consultation référendaire pour l'ensemble des contribuables du Portage. « Comme la facture sera saupoudrée à l'ensemble des payeurs de taxes du Portage, il est tout à fait normal que l'ensemble des citoyens puisse à son tour, se prononcer sur ce projet et non pas cibler uniquement les futurs contribuables raccordés au réseau, comme l'avait fait le maire en 2005. »

Et si la réponse gouvernementale devait rester lettre morte, André Plourde se tournerait alors du côté de l'Escouade Marteau. « Ça fait deux ans que je travaille sur ce dossier et je ne suis pas prêt à lâcher le morceau aussi facilement. »



Photo Gilles LeBel

André Plourde nous montre ici son compte de taxes 2012, de même que l'ensemble des documents publiés en rapport à ce projet de réseau d'eau potable que la municipalité aimerait construire au centre du village du Portage.